



Votre Comité d'Entreprise n'est pas qu'une instance de choix et de gestion des œuvres sociales. Il est chargé de représenter l'expression collective des salariés et de prendre en compte leurs intérêts dans les décisions relatives à la vie dans l'entreprise :

- les conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle des salariés,
- leurs conditions de vie dans l'entreprise,

Le SNU Bourgogne vous informe mensuellement des principaux dossiers vus en CE et des décisions prises, avec leurs impacts sur votre quotidien.

Les leçons de Pôle emploi 2015 et des retours des baromètres sociaux ne semblent pas avoir été tirées. Comme d'habitude, la direction multiplie les chantiers, les nouveautés... et veut tout faire vite, trop vite.

Trois gros dossiers ont été présentés lors des CE de janvier :

1. **Le chantier Accueil qui démarrera le 6 février**
2. **Le 100 % WEB démarrage prévu en mars**
3. **Les conseillers à dominante entreprise : déploiement en mars (et un peu juin)**

*Le SNU a redit à l'établissement qu'il continue à empiler les chantiers, expérimentations, nouveautés sans laisser le temps aux agences de s'organiser correctement et de digérer tout ce qui arrive.*

## **Chantier Accueil**

Dans le cadre de tests qui ont toutes les chances d'être étendus, six agences de la région vont fermer l'accueil : quatre agences pour 2 demi-journées par semaine, deux tous les après-midi !

L'établissement nous explique que les agences ne seront pas fermées car les DE avec un RDV seront reçus : *la DG a inventé l'agence ouverte/fermée !*

Cette réduction du service ne peut pas convenir au SNU, car elle va toucher principalement les personnes qui ont besoin d'un contact physique, qui sont le moins à l'aise avec les NTIC.

Elle va aussi être source de tensions avec les DE qui auront fait des kilomètres pour se retrouver devant une porte fermée, même si la Direction Régionale a prévu que les situations urgentes soient traitées « à titre exceptionnel ».

## Conseillers spécialisés en relation entreprise :

*Le SNU avait alerté l'établissement sur les risques liés à sa soi-disant nouvelle Offre de service Entreprise, et se félicite que la DG se rende compte de son erreur magistrale d'avoir laissé presque totalement tomber la relation entreprise.*

Malheureusement, celle-ci ne tient une nouvelle fois pas compte du passé, et plutôt que d'analyser ce qui marchait et de revenir aux fondamentaux, lance une « nouvelle » organisation.

Dans chaque agence, des conseillers « à Dominante Entreprise », CDE (voilà un sigle bien trouvé !) feront l'ensemble des activités liées à l'entreprise : recueil et traitement des offres, contacts,

Du coup, ces conseillers « à Dominante Demande », CDD (autre sigle grandiose) ne feront plus du tout ces actes métiers, ce qui renforce encore la perte d'expertise sur les entreprises pour les conseillers DE et la réduction du nombre d'activités intéressantes qu'ils pouvaient faire. Par contre, leur charge de travail va augmenter car ils devront prendre en portefeuille les demandeurs des 117,6 conseillers qui vont devenir CDE ! (Nombre d'ETP équivalent temps plein mesuré sur l'activité entreprise en Bourgogne).

*Les élus SNU ont demandé que la fiche descriptive des postes de CDE et de CDD soit diffusée à tous les conseillers de la région. Ils ont fait remarquer que cette spécialisation était un bouleversement total du métier de TOUS les conseillers. Qu'ils choisissent de devenir CDE ou CDD, aucun ne restera sur son emploi actuel.*

Tous les conseillers doivent être reçus par leurs REP et indiqueront leur choix, l'ELD décidant ensuite au final.

Seule la CFTC a voté pour. Tous les autres syndicats ont voté contre ce projet.

## 100 % WEB :

Une équipe de 5 agents basée à Dijon Lac va suivre des DE de tout le département 21, uniquement via des RDV en visioconférence.

Si l'ouverture de ce type de service va dans le bon sens, les élus SNU se sont abstenus, notamment parce que :

- plutôt que d'offrir cette possibilité à tous les DE qui en auraient besoin à certains moments, ce service sera exclusif et réservé à quelques DE

- l'établissement a de nouveau choisi de spécialiser des agents

- les conditions d'échanges entre conseillers Web de Dijon et conseillers des agences de Montbard-Chatillon et Beaune et celles entre conseillers à Dominante Entreprise et ceux à Dominante DE semblent loin d'être sécurisées.

## Pilotage par les résultats (dit « PPR »)

Il s'agit d'une part d'abandonner le pilotage par les moyens, ce que le SNU demande depuis longtemps, pour se concentrer sur le résultat de nos actions, et d'autre part de commenter les mêmes indicateurs du conseiller au DG.

*Nous espérons que la hiérarchie arrêtera vraiment de regarder les moyens (nombre d'ateliers, d'entretiens...) pour se concentrer sur ce qui est utile, et surtout de ne pas contrôler la « contribution individuelle à l'atteinte des résultats collectifs », dont on connaît les effets néfastes pour les agents.*

Cette évolution de la culture du chiffre ne sera intéressante que si elle est accompagnée, sincère et ...sous contrôle.

Pour en savoir plus : <http://snubourgogne.org/>

## Evolution des entretiens agents / managers

Pour être en conformité avec la loi de mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, Pôle emploi a créé un nouvel entretien professionnel (EP), déconnecté de l'EPA, mais qui devrait être fait le même jour tout les deux ans.

***Le SNU a souligné que ce sera une nouvelle charge pour les REP : ceux-ci doivent faire ces deux entretiens entre avril et août 2015, ce qui ne va pas être simple, notamment sur le bassin Dijonnais.***

## Vie du CE

Les agents ont vu passer un certain nombre d'allégations sur des soi-disant attaques contre l'ex-secrétaire du CE. Notre syndicat est plus connu comme celui qui prend la défense des agents !

Afin de ne pas rajouter aux difficultés personnelles de cette personne et pour ne pas rentrer dans une « guéguerre syndicale » que souhaitent certains, nous n'avons pas répondu à ces approximations et ces détournement des faits.

Si ces tentatives de dénigrement continuaient, nous nous réservons le droit de communiquer les éléments objectifs qui étayent notre position et nos propos (extraits de CE...).

La Bourse d'activité adulte est reconduite en 2015: Fabienne Amico (SNU) et Edith Vuillemot (CGT) traiteront vos demandes.

Commande de chèques vacances 2015 : attention à la date butoir pour la première commande, le 27 février.

***Pour ceux qui cherchent un lieu pour les vacances, pensez à consulter nos offres de linéaires et nos partenariats sur le site du CE : [www.cepebourgogne.com](http://www.cepebourgogne.com)***

**Vos contacts :**

*Elus CE :*

[francoise.voisenet@pole-emploi.fr](mailto:francoise.voisenet@pole-emploi.fr)

[soumaya.mansar@pole-emploi.fr](mailto:soumaya.mansar@pole-emploi.fr)

[sylvie.selaries@pole-emploi.fr](mailto:sylvie.selaries@pole-emploi.fr)

[emmanuel.berthaud@pole-emploi.fr](mailto:emmanuel.berthaud@pole-emploi.fr)

*Représentant Syndical :* [michel.ramillon@pole-emploi.fr](mailto:michel.ramillon@pole-emploi.fr)